



Récupération aide sociale

Par **Kris501**, le **10/01/2023** à **08:04**

Bonjour,

Je souhaite connaître les modalités de récupération de l'aide sociale à l'hébergement en EHPAD. Ma mère a bénéficié de cette aide durant 2 ans, sa tutrice de l'udaf en avait fait la demande à l'entrée dans l'établissement. Je donnais tous les mois une participation dans le cadre de l'obligation alimentaire.

Ma maman est décédée le 28 décembre dernier.

Je sais que cette aide est récupérable au décès du bénéficiaire mais je ne sais pas comment cela se passe. Est-ce que la somme va être prélevée sur son compte directement ou est-ce que je vais hériter de ma mère puis rembourser le département ?

Merci à vous,

Bonne journée

Par **P.M.**, le **10/01/2023** à **10:34**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier...](#)